

Participe à la création du

logo de l'association Kwak Lagwiyan

(tout public)

et à la création du

visuel des billets de kwak

(public scolaire et universitaire)

--- Règlement du concours ---

Tous les termes utilisés dans ce règlement pour désigner une personne ou une fonction doivent être interprétés de manière à impliquer équitablement des individus masculin ou féminin. Toutes les propositions graphiques devront s'assurer de respecter l'égalité des genres et des cultures.



**Le Kwak, monnaie
locale de Guyane**

Association Kwak Lagwiyan
31, rue Justin Catayé
97300 Cayenne
Email: kwakguyane@outlook.fr

Article 1 - Contexte

L'association Kwak Lagwiyan (ci-après dénommée "l'association") a pour objet, de promouvoir, à travers la création d'une monnaie locale complémentaire et solidaire, une autre manière d'échanger. Cette initiative cherche à offrir une manière alternative de consommer qui soit plus humaine et plus éthique notamment, en participant au développement local et durable de la Guyane. Ainsi, l'association entend donner plus de sens aux échanges monétaires locaux et créer du lien autour d'un objet structurant pour un territoire : sa monnaie.

Afin de poursuivre ses objectifs, l'association met en place un concours intitulé "création du logo de l'association Kwak Lagwiyan et du visuel des billets de kwak" (ci-après dénommé "le concours") pour la création de son logo et pour la conception graphique des billets de la monnaie locale complémentaire de Guyane, le Kwak.

Article 2 - Propos introductifs à la création du logotype de l'association et des visuels pour les billets de kwak:

Les propositions graphiques devront mettre en évidence l'appartenance de l'association et de la monnaie à son territoire. La Guyane étant une terre d'accueil et d'ouverture, l'association souhaite que l'accent soit mis sur les caractéristiques du territoire guyanais. Le logo ainsi que le visuel des billets devra donc s'appuyer sur les éléments typiques et universels de la Guyane, à savoir sa faune, sa flore, son environnement, son histoire et sa société.

Le logo illustrera la marque "KWAK – monnaie locale complémentaire de Guyane" et, servira de support pour l'émission de billets et autres déclinaisons qui pourront être utilisées lors d'événements auxquels participera l'association.

Le visuel des billets, dont l'impression est prévue pour le premier trimestre 2017, doit être clairement identifiable en tant que monnaie locale complémentaire de Guyane et doit porter une représentation forte de sa territorialité facilement acceptable par tous les résidents de Guyane indépendamment de leur appartenance sociale, culturelle, politique ou historique.

Le Kwak est une monnaie qui unit dans le quotidien ceux qui vivent en Guyane.

Article 2a - Lignes directrices pour la création du logotype de l'association:

Le logo devra respecter les valeurs prônées par l'association dans sa charte (disponible sur demande) et mettre en évidence les spécificités de la Guyane qui sont la force de notre territoire et le bien commun à l'ensemble de toutes les populations guyanaises.

Le logo devra affirmer l'attachement de l'association au sein du territoire guyanais. A ce logo devra être jointe une note explicative décrivant la création et présentant le choix artistique effectué par le participant. Sur cette note devront figurer les noms, prénoms, âge, la catégorie du concours (voir article 3) et coordonnées complètes du participant : adresses postale et électronique, numéro de



**Le Kwak, monnaie
locale de Guyane**

Association Kwak Lagwiyan
31, rue Justin Catayé
97300 Cayenne
Email: kwakguyane@outlook.fr

téléphone. Chaque participant ne peut proposer qu'une seule œuvre dans la catégorie adéquate pendant toute la durée du concours.

Article 2b - Lignes directrices pour la création du visuel des billets:

Le graphisme des billets devra permettre l'expression de la créativité artistique tout en permettant la reconnaissance facile et distinctive de chaque billet de kwak. Afin d'éviter la redondance thématique, chaque coupure de kwak correspond à un thème principal, voir tableau ci-dessous.

Le graphisme de chaque billet de kwak devra affirmer l'attachement de l'association au sein du territoire guyanais. A cette proposition de graphisme devra être jointe une note explicative décrivant la création et présentant le choix artistique effectué par les participants. Sur cette note devront figurer le nom de l'établissement, la classe ainsi que les noms et prénoms des élèves de la classe, noms et prénoms des professeurs responsables du projet, la catégorie du concours (voir article 3) et les coordonnées complètes de l'établissement: adresses postale et électronique, numéro de téléphone. Chaque classe pourra proposer un maximum de trois œuvres dans la catégorie adéquate pendant toute la durée du concours.

La dimension finale des billets sera de 14,85 x 70 cm.

| Billet | Niveau scolaire | Thème principal |
|---------------|--|--|
| Kwak - 1 | Du CP au CM1 | Plantes et animaux de Guyane |
| Kwak - 2 | CM2 et 6 ^e | Développement durable et environnement |
| Kwak - 5 | 5 ^e /4 ^e /3 ^e | Innovation et haute technologie |
| Kwak - 10 | Lycée | La Guyane et son histoire |
| Kwak - 20 | Université | La société guyanaise |

Quel que soit le thème de création auquel vous participez, sachez que la Guyane est intemporelle et éternelle, elle se conjugue à la fois au passé, au présent, au futur voire au plus-que-parfait.

Thème Kwak 1 – les plantes et les animaux de Guyane

Etant la plus grande des régions européennes, la Guyane appartient à l'ensemble amazonien qui constitue le plus grand bloc intact de forêt primaire. Cet écosystème incroyable est la maison, l'habitat, de nombreuses espèces animales et végétales dont certaines sont endémiques de notre territoire.

Thème Kwak 2 - Développement durable et environnement

Territoire européen d'Amazonie, la Guyane est l'interface entre la terre, la mer, le ciel et l'espace. Sa géopolitique voudrait que la Guyane se positionne en tant que parangon du développement durable



**Le Kwak, monnaie
locale de Guyane**

Association Kwak Lagwiyan
31, rue Justin Catayé
97300 Cayenne
Email: kwakguyane@outlook.fr

de l'UE, terre d'accueil à la croisée des chemins entre les peuples caribéens et latino-américains, terre séculaire des premières nations amérindiennes.

Thème Kwak 5 – Innovation et haute-technologie en Guyane

Spatioport de l'Union Européenne, la Guyane fait office de meilleure base de lancement au monde. Si l'enquête CIS (Community Innovation Survey) de 2012 place notre territoire parmi les bons élèves de l'innovation française, il nous reste du travail à faire sur l'excellence territoriale. En effet, en s'appuyant sur la valorisation de nos bio-ressources, les télé-technologies, le design et les activités de recherche et développement, la Guyane pourra faire usage d'atouts emblématiques pour proposer sur le marché mondial des produits innovants. Notre toute nouvelle université de plein exercice y jouera un rôle certain dans la mobilisation de la matière grise effervescente de la jeunesse guyanaise. C'est aussi une voie d'exploration qui permettra d'innover dans la mise en place d'un modèle de gouvernance territoriale.

Thème Kwak 10 – la Guyane et son histoire

L'ensemble du plateau des Guyanes existe depuis la nuit des temps, craton amazonien qui tel un radeau vogue parmi le monde, notre Guyane a une histoire plusieurs fois millénaire. Avant même que les premières plantes ne s'y enracinent, que les premiers animaux n'en foulent les étendues sauvages et étrangement hospitalières. De par son histoire, la Guyane aura connu le chaos de la création de notre système solaire jusqu'aux péripéties des sociétés humaines qui sont venues, qui ont vaincu, qui ont vécu et qui vivent encore; l'histoire continue.

Thème Kwak 20 – la société guyanaise

Quels sont les grands enjeux de la société guyanaise? Comment est-ce que les femmes et les hommes, les plus jeunes et les plus anciens, caractérisent ce territoire qui a été et qui est toujours une vaste terre d'accueil? Dans une position géopolitique unique, terre d'Amazonie et région européenne, la société guyanaise doit faire face à de nombreux défis qui sont possiblement une promesse d'avenir pour le développement de la Guyane et qui fera de notre territoire et de la manière dont nous y vivons un exemple globale d'intégration, d'émancipation, de tolérance et de respect pour le monde entier.

Article 3 - Conditions de participation

La participation au concours est gratuite et sans obligation d'achat. Le concours est réservé à toutes les personnes résidant en Guyane. Les participants sont répartis selon 2 catégories (catégorie I ou catégorie II, voir tableau ci-dessous).

La catégorie I, pour la création du logotype de l'association, est réservée à toute personne majeure résidant en Guyane.

La catégorie II, pour la création des visuels des billets de kwak, est réservée au public scolaire et universitaire inscrit en Guyane. La catégorie II comprend 5 sous-catégories correspondant chacune à un type de coupure de kwak: catégorie II-a – le billet de 1 kwak / catégorie II-b – le billet de 2 kwak /



**Le Kwak, monnaie
locale de Guyane**

Association Kwak Lagwiyan
31, rue Justin Catayé
97300 Cayenne
Email: kwakguyane@outlook.fr

catégorie II-c – le billet de 5 kwak / catégorie II-d – le billet de 10 kwak / catégorie II-e – le billet de 20 kwak

| Catégorie | Création graphique | Public concerné |
|-----------|--------------------|--|
| I | Logotype | Majeur, tout public |
| II-a | Billet de 1 kwak | Scolaire, du CP au CM1 |
| II-b | Billet de 2 kwak | Scolaire, CM2 et 6 ^e |
| II-c | Billet de 5 kwak | Scolaire, 5 ^e /4 ^e /3 ^e |
| II-d | Billet de 10 kwak | Scolaire, lycéens |
| II-e | Billet de 20 kwak | Universitaire, étudiants |

La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, et leurs coordonnées postales. A ce titre, les organisateurs se réservent le droit de demander une copie de la pièce d'identité des participants dont le logo et/ou le graphisme aura été présélectionné avant de leur attribuer leur gain.

Toute fausse déclaration d'identité entraînera l'élimination immédiate du participant.

Les participants n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiés, tout comme les participants refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du concours.

Chaque participant accepte, dans le cas où son logo et/ou visuel serait retenu, que celui-ci fasse l'objet de modifications, d'adaptations et de déclinaisons, conformément à l'usage de tout élément graphique.

Le participant devra céder les droits d'exploitation et de reproduction à l'association qui en aura alors l'usage exclusif.

Article 4 - Organisation du concours

Article 4a – Catégorie I

Pour la catégorie I (logotype), le concours se déroule du 3 novembre 2016 au 3 décembre 2016 jusqu'à midi, heure de Guyane; le cas échéant date et heure de connexion ou cachet postal faisant foi.

Le concours se déroule en trois étapes :

(1) Les participants envoient leurs créations à l'association, en indiquant leur identité, la catégorie du concours dans laquelle ils participent ainsi que la note explicative:

-Par voie dématérialisée à l'adresse suivante:



**Le Kwak, monnaie
locale de Guyane**

Association Kwak Lagwiyan
31, rue Justin Catayé
97300 Cayenne
Email: kwakguyane@outlook.fr

kwakguyane@outlook.fr

-Par voie postale ou par dépôt auprès de l'association à l'adresse suivant:

Association Kwak Lagwiyan,

31, rue Justin Catayé,

97300 Cayenne

(2) Le bureau et les membres de l'association sélectionnent trois œuvres, soit 3 logos parmi ceux envoyés par les participants;

(3) Les visuels sélectionnés sont mis au vote du public sur le site internet du journal France-Guyane du 10 au 17 décembre 2016 jusqu'à minuit, heure de Guyane, date et heure de connexion faisant foi.

Article 4b – Catégorie II

Pour la catégorie II (visuel des billets), le concours se déroule du 3 novembre 2016 au 10 février 2017 jusqu'à midi, heure de Guyane; le cas échéant date et heure de connexion ou cachet postal faisant foi.

Le concours se déroule en trois étapes :

(1) Les participants envoient leurs créations à l'association, en indiquant leur identité, la catégorie du concours dans laquelle ils participent ainsi que la note explicative:

-Par voie dématérialisée à l'adresse suivante:

kwakguyane@outlook.fr

-Par voie postale ou par dépôt auprès de l'association à l'adresse suivant:

Association Kwak Lagwiyan,

31, rue Justin Catayé,

97300 Cayenne

(2) Le bureau et les membres de l'association sélectionnent trois œuvres soit 3 visuels graphiques pour chaque billet de kwak;

(3) Les visuels sélectionnés sont mis au vote du public sur le site internet du journal France-Guyane du 17 au 24 février 2017 jusqu'à minuit, heure de Guyane, date et heure de connexion faisant foi.



**Le Kwak, monnaie
locale de Guyane**

Association Kwak Lagwiyan
31, rue Justin Catayé
97300 Cayenne
Email: kwakguyane@outlook.fr

Article 5 - Communications

Les participants dont le logo aura été présélectionné par l'Association autorisent les organisateurs à utiliser leur nom, prénom, âge, commune de résidence dans leurs messages de communication relatifs au concours, quels que soient les supports de diffusion utilisés pour ce faire (tout document, presse, affichage, TV, radio, Internet, etc...).

Cette autorisation, qui est consentie à titre gratuit, est valable en Guyane et dans le monde entier.

Article 6 - Désignation des gagnants

A l'issue de la période d'ouverture du concours, la proclamation officielle de l'identité du vainqueur pour chaque catégorie sera effectuée par l'association dans le cadre de l'organisation de ce concours sous 48 heures.

Elle sera consultable sur le site internet de l'Association à l'adresse:

www.kwakguyane.fr

Article 7 - Attribution des prix

Chaque participant présélectionné, soit 3 sélections pour le logotype et 3 sélections pour chaque coupure de billet de kwak, se verra offrir une année d'adhésion à l'association.

Article 8 - Informations nominatives

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel n°2004801 du 6 août 2004, les participants bénéficient d'un droit d'accès, de modification et de retrait des informations les concernant. Pour exercer ce droit, il leur suffit d'adresser un courriel à l'adresse suivante:

kwakguyane@outlook.com

Article 9 - Responsabilité de l'organisateur

La responsabilité de l'Association est strictement limitée à la délivrance de la dotation effectivement et valablement gagnée.

L'association se réserve la possibilité de modifier le présent règlement en cas de besoin, de prendre toute décision qu'elle pourrait estimer utile pour l'application et l'interprétation du règlement, sous réserve d'en informer les participants.



**Le Kwak, monnaie
locale de Guyane**

Association Kwak Lagwiyan
31, rue Justin Catayé
97300 Cayenne
Email: kwakguyane@outlook.fr

L'Association ne saurait être tenue pour responsable d'éventuels dysfonctionnements liés au réseau Internet lui-même ou liés à toute intrusion, tentative d'intrusion ou fraude ayant entraîné des défaillances dans l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la gestion du concours.

L'Association ne saurait être déclarée responsable de toute erreur, omission, interruption, effacement, perte de tout courrier électronique et plus généralement, de la perte de toute donnée des participants.

L'Association ne saurait être tenue pour responsable de l'encombrement du réseau Internet, de la qualité de l'équipement des internautes, ni de la qualité de leur mode d'accès.

Il est convenu que les données contenues dans les systèmes d'information de la Région et du Département ont force probante quant aux éléments de connexion et aux informations résultant d'un traitement informatique relatif au concours.

Article 10 - Loi applicable, acceptation et respect du règlement

La participation au concours implique l'entière acceptation du présent règlement qui peut être gratuitement consulté sur le site internet de l'association (www.kwakguyane.fr) et disponible sur demande à kwakguyane@outlook.fr.

Le présent règlement sera adressé par voie dématérialisée à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande.

Le concours et le présent règlement sont soumis au droit français. Conformément aux dispositions légales en vigueur.



1

KWAK
La Gwiyann

Zone
LOGOTYPE

RECTO – billet de 1 kwak – niveau CP à CM1

La zone rouge est réservée à l'association Kwak Lagwiyann et ne peut faire l'objet d'une quelconque modification de la part des participants.

La zone blanche est réservée aux participants du concours.

La dimension finale sera de 14,85 x 7 cm



Zone
LOGOTYPE



1 **KWAK**
La Gwiyann

VERSO – billet de 1 kwak – niveau CP à CM1

La zone rouge est réservée à l'association Kwak Lagwiyann et ne peut faire l'objet d'une quelconque modification de la part des participants.

La zone blanche est réservée aux participants du concours.

La dimension finale sera de 14,85 x 7 cm

2 KWAK

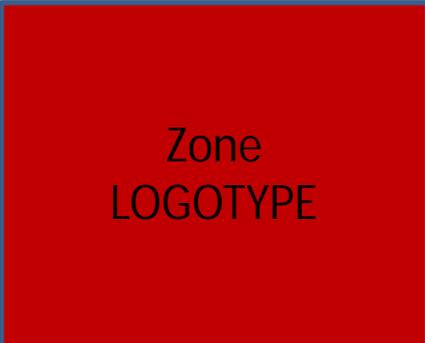
La Gwiyann

Zone
LOGOTYPE

RECTO – billet de 2 kwak – niveau CM2 et 6^e

La zone rouge est réservée à l'association Kwak Lagwiyann et ne peut faire l'objet d'une quelconque modification de la part des participants.

La zone blanche est réservée aux participants du concours.



Zone
LOGOTYPE



2 **KWAK**
La Gwiyann

VERSO – billet de 2 kwak – niveau CM2 et 6^e

La zone rouge est réservée à l'association Kwak Lagwiyann et ne peut faire l'objet d'une quelconque modification de la part des participants.

La zone blanche est réservée aux participants du concours.

La dimension finale sera de 14,85 x 7 cm

5 KWAK
La Gwiyann

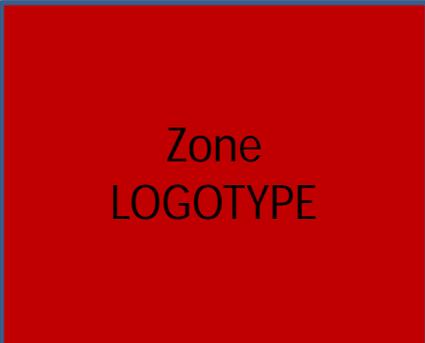
Zone
LOGOTYPE

RECTO – billet de 5 kwak – niveau 5^e/4^e/3^e

La zone rouge est réservée à l'association Kwak Lagwiyann et ne peut faire l'objet d'une quelconque modification de la part des participants.

La zone blanche est réservée aux participants du concours.

La dimension finale sera de 14,85 x 7 cm



Zone
LOGOTYPE



5 **KWAK**
La Gwiyann

VERSO – billet de 5 kwak – niveau 5^e/4^e/3^e

La zone rouge est réservée à l'association Kwak Lagwiyann et ne peut faire l'objet d'une quelconque modification de la part des participants.

La zone blanche est réservée aux participants du concours.

La dimension finale sera de 14,85 x 7 cm

10 KWAK
La Gwiyann

Zone
LOGOTYPE

RECTO – billet de 10 kwak – niveau lycée

La zone rouge est réservée à l'association Kwak Lagwiyann et ne peut faire l'objet d'une quelconque modification de la part des participants.

La zone blanche est réservée aux participants du concours.

La dimension finale sera de 14,85 x 7 cm



Zone
LOGOTYPE



10 KWAK
La Gwiyann

VERSO – billet de 10 kwak – niveau lycée

La zone rouge est réservée à l'association Kwak Lagwiyann et ne peut faire l'objet d'une quelconque modification de la part des participants.

La zone blanche est réservée aux participants du concours.

La dimension finale sera de 14,85 x 7 cm

20 KWAK
La Gwiyann

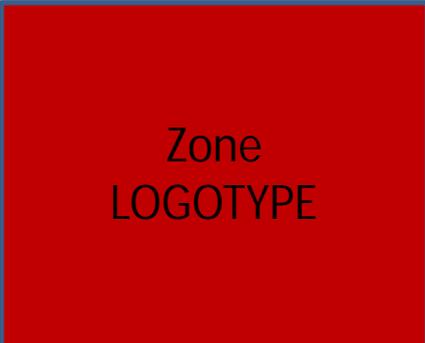
Zone
LOGOTYPE

RECTO – billet de 20 kwak – niveau universitaire

La zone rouge est réservée à l'association Kwak Lagwiyann et ne peut faire l'objet d'une quelconque modification de la part des participants.

La zone blanche est réservée aux participants du concours.

La dimension finale sera de 14,85 x 7 cm



Zone
LOGOTYPE



20 KWAK
La Gwiyann

VERSO – billet de 20 kwak – niveau universitaire

La zone rouge est réservée à l'association Kwak Lagwiyann et ne peut faire l'objet d'une quelconque modification de la part des participants.

La zone blanche est réservée aux participants du concours.

La dimension finale sera de 14,85 x 7 cm